

RENCONTRE 93 EST EN CRISE... **MAIS L'ÉVITEMENT DU DIALOGUE CONTINUE !!**

Information de la Section Sud Santé Sociaux de Rencontre 93

Alors que Rencontre 93 fait face à une situation d'instabilité et d'insécurité sans précédent, alors que nous avons plus que jamais besoin de représentation du personnel et d'une Direction à l'écoute du terrain et des alarmes et préconisations des instances syndicales... l'évitement du dialogue social continue, et ce s'agissant maintenant des élections du CSE !!

Les élections du CSE approchent, qui en était informé avant la réception des codes du vote électronique (une modalité de vote d'ailleurs complexe au sujet de laquelle nous avons maintes et maintes fois exprimé nos réserves) ? Certainement pas nos collègues assistants familiaux, nos collègues travailleurs sociaux hors site, nos collègues en accident du travail ou en arrêt long et nos collègues présents sur des sites où l'affichage n'a tout simplement pas été réalisé !

De plus, bien que la section syndicale Sud Santé Sociaux s'est faite une place au CSE de Rencontre 93 lors des dernières élections partielles, la Direction n'a pas informé notre section syndicale ni notre syndicat départemental des dates butoir pour désigner un observateur du vote ni pour déposer les listes syndicales au premier tour des élections.

Les délégués syndicaux du CSE central qui ont participé à la négociation du protocole d'accord préélectoral (PAP), n'ont pas non plus informé notre syndicat du processus électoral en cours !

La section Sud et le syndicat départemental ont fait remonter leur franche réprobation à ce sujet, et nous nous réservons le droit de faire annuler ces élections dont les modalités d'annonce sont éloignées du droit du travail, qui prévoit que l'ensemble des salarié-es, sans exception, soient informé-es d'avance.

L'instance du CSE, bien menée, est un outil précieux et plus que jamais nécessaire.

🔊 Ces entraves ne pourront pas empêcher la liste Sud d'être présente au second tour des élections de Rencontre 93 (13 au 15 décembre). Notre engagement restera entier, pour les salarié-es quels que soient leurs postes et sans discrimination.

À toutes et tous nos collègues : informons-nous, organisons-nous et préservons notre représentation et nos prérogatives de participation aux prises de décision !